

teur, en d'autres termes, au contribuable, que nous demandons indirectement d'acquitter la note. C'est une charge qui, à mon avis, devrait être partagée. Lorsque nous disons que le délinquant doit payer, je crois que nous abdiquons une certaine responsabilité. Regardons la croissance de l'Ontario et la densité de sa population, soit 18 personnes au mille carré. Dans les milieux urbains industrialisés, la population s'accroît à un rythme effarant. On m'informe que Sault-Sainte-Marie compte 5,000 habitants au mille carré, Hamilton 6,000, et Toronto 2,000. Ici même, en Ontario, il y a quelque 4,000 industries qui constituent des sources majeures de pollution de l'atmosphère, et il y en a au moins 10,000 autres qui sont des sources mineures de pollution.

Voilà pourquoi nous devons nous préoccuper de la croissance des milieux urbains. Un député d'en face a demandé si l'un d'entre nous ignorait que la loi nationale sur l'habitation accorde une remise de 25 p. 100. Je pense qu'il le sait. Néanmoins, nous voulons dire que, si le gouvernement est un tant soit peu sincère, peut-être devrait-il augmenter cette remise.

Voilà quelque temps que j'ai un bill inscrit au *Feuilleton*. Ce que j'essaie de faire ressortir dans ce bill, sans entrer trop dans le détail, c'est que les dispositions actuelles limitent les prêts aux municipalités aux réseaux de gros collecteurs d'eaux d'égout et à une usine centrale d'épuration. Mon bill propose que nous étudions non seulement ce domaine mais que nous permettions également des prêts pour la construction de grosses canalisations d'eau et de collecteurs des eaux de ruissellement. Si le gouvernement est sincère au sujet de la pollution il conviendra que mon bill a du bon sens. Il a d'autant plus de bon sens quand on considère que depuis très longtemps il existe une clause de remise de 25 p. 100 seulement.

Dans le bill que j'ai proposé—et peut-être provoque-t-il certaines difficultés car il met en cause les pouvoirs fédéraux en matière de dépenses—il existe une disposition augmentant la remise de 25 à 50 p. 100 et prévoyant en même temps une remise de 100 p. 100 si les travaux effectués dans le cadre de la loi nationale sur l'habitation ont lieu pendant l'hiver ou au titre d'un programme de travaux d'hiver. Nous savons que 25 p. 100 ne sont pas remboursables, mais le moment serait peut-être venu de faire davantage. Je suis préoccupé quand je songe que dans les régions qui méritent qu'on s'occupe d'elles—et ce sont les régions urbaines que j'ai à l'esprit—l'accent n'est pas mis sur les problèmes des villes. Je me demande pour quelle raison. Certes, nous savons tous que l'article 92 de l'AANB ne représente pas tout. Les accrocs constitutionnels ne nous tracassent plus dans ce domaine, puisque nous nous sommes donné un ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

**M. Rose:** Mais il est en train de faire sa campagne électorale.

**M. Alexander:** Pour terminer, je me bornerai à dire que la motion à l'étude mérite assurément notre attention. C'est une motion à l'impulsion généreuse et qui traduit les préoccupations croissantes que suscitent des problèmes de pollution dont on ne s'est pas soucié jusqu'ici. J'espère qu'un grand nombre de suggestions émises ce soir feront l'objet d'un examen attentif. Les ministériels peuvent me remettre toute la liste des bills que nous avons adoptés, cela ne m'empêchera pas de penser que nous avons manqué le coche en ne fixant pas des normes et en étant restés à une loi aussi archaïque que la loi sur les

[M. Alexander.]

commissaires du havre de Hamilton qui a été adoptée en 1912 et modifiée en 1951 et en 1957.

Puisque le gouvernement ne fait rien pour aider davantage les municipalités à cet égard, ce qu'il a le pouvoir de faire en élargissant les pouvoirs de remise prévus par la loi, je dis qu'il manque de sincérité lorsqu'il prétend se soucier de la pollution. J'ai déjà cité plusieurs domaines où les améliorations sont possibles et j'espère que le gouvernement agira. Je répète que si le ministre n'apporte à la loi sur les commissaires du havre de Hamilton que des modifications tendant à augmenter le traitement des commissaires, je ferai tout en mon pouvoir pour empêcher la troisième lecture du bill, car je crois qu'on aura manqué le coche. Ce qu'il nous faut, c'est un bill exprimant les sentiments de la population de la ville de Hamilton en ce qui a trait à son expansion industrielle et à la protection de l'environnement.

• (2130)

[Français]

**M. Maurice Dupras (Labelle):** Monsieur le président, j'ai le sentiment d'avoir une obligation morale de participer à ce débat sur la motion du député de Kootenay-Ouest (M. Harding) pour plusieurs raisons, une étant qu'une grande partie de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre des communes a comme industrie principale, le tourisme.

L'industrie du tourisme a comme matière première l'environnement, les rivières, les montagnes et les lacs.

Après avoir entendu le député de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis) parler avec tant d'éloquence, vanter les beautés de sa province, j'ai pensé que moi aussi je pouvais souligner les beautés de ma circonscription située dans la belle province de Québec.

Monsieur le président, je pense bien que nous reconnaissons tous que nous sommes les fiduciaires de l'écologie, de notre environnement. Nous sommes tous solidairement responsables de le protéger. Nous devons assurer que nos descendants...

[Traduction]

**Une voix:** Qu'allez-vous y faire?

**M. Dupras:** Écoutez et vous allez l'apprendre.

**Une voix:** Au fait.

[Français]

**M. Dupras:** ... que nos descendants pourront hériter d'un environnement d'une aussi bonne qualité que celui que nous avons reçu.

Le gouvernement canadien, de concert avec les gouvernements provinciaux et le gouvernement américain, a déjà adopté des mesures en vue d'assurer la protection de l'écologie. Ceux qui se sont penchés sur le problème de la pollution savent très bien, pour en être familiers, que ce n'est pas un problème qui va se régler par un seul gouvernement, soit-il municipal, provincial ou fédéral. Cela nécessite le concours de tous les gouvernements en cause pour trouver une solution en vue de protéger le patrimoine que nous avons hérité de nos ancêtres.

Regardons ce que certains pays ont fait pour protéger l'écologie, monsieur le président, et je songe particulièrement à certains pays d'Europe comme la Suisse, qui a banni l'utilisation des motoneiges dans ce pays. Or, je pense que nous ne sommes pas disposés à aller jusqu'à cet extrême et banir l'utilisation d'une machine qui fait la